



État en avril 2024*)

Stratégies nationales de protection des infrastructures critiques PIC / Cyber SNPC

Fiche info sur le sous-secteur critique Télécommunications

Description générale et prestations

Les télécommunications comprennent l'envoi ou la réception d'informations par voie électrique, magnétique, optique ou par d'autres moyens électromagnétiques, par fil ou par radio, au moyen d'appareils, de câbles ou d'équipements techniques (appelés installations de télécommunications). Les télécommunications sont un élément fondamental des sociétés modernes. Elles servent à l'économie et à la population pour échanger des informations. Les services d'appels d'urgence, de téléphonie, d'internet, de radio et de télévision sont particulièrement critiques. Avec l'interconnexion croissante du monde et le développement rapide de la transmission de messages en temps réel (internet, e-mails, etc.) et des moyens de communication mobiles (téléphones portables, etc.), les dispositifs classiques (téléphone fixe, fax) sont devenus dans une certaine mesure superflus. Une évolution importante a également eu lieu dans le domaine technologique. Ainsi, presque tous les réseaux de données sont aujourd'hui basés sur la fibre optique. Alors qu'auparavant, seules les « autoroutes de l'information » des fournisseurs d'accès utilisaient cette technologie, les particuliers sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à être raccordés à ce réseau ultrarapide.

Les télécommunications s'immiscent de plus en plus dans notre vie professionnelle et privée. Du point de vue économique, ce sont surtout les énormes gains d'efficacité qui ressortent, que ce soit pour les entreprises (amélioration des processus de production et de travail, etc.) ou l'administration

(p. ex. simplification des processus administratifs). Pour la société, les différentes activités mobiles montrent que les processus électroniques occupent une place de plus en plus importante dans de nombreux domaines. Les services de télécommunications peuvent être divisés en deux catégories : l'offre de service universel et celle des opérateurs privés. Le service universel consiste à mettre à la disposition de toutes les catégories de la population, dans toutes les régions du pays, une offre de base de services de télécommunications essentiels. Ces services doivent être abordables, fiables et atteindre une certaine qualité. Le service universel comprend le service téléphonique public, un accès internet à large bande et des services spécifiques pour les personnes handicapées.

Les perturbations ou les défaillances des services de télécommunications ont des conséquences immédiates et graves pour l'économie et la population. En cas de panne, la capacité de communication serait fortement entravée, tant dans la vie professionnelle que privée. D'autres sous-secteurs seraient aussi gravement touchés par un tel événement (services financiers, services informatiques, etc.). Parallèlement, les télécommunications dépendent étroitement du bon fonctionnement d'autres sous-secteurs, notamment de l'approvisionnement en électricité et des services informatiques.

Dangers pertinents pour le sous-secteur critique



Cyberattaque



Panne d'électricité



Pénurie d'électricité

Remarque : on a pris en compte des dangers pouvant survenir en Suisse et concernant l'ensemble du sous-secteur. D'autres risques peuvent affecter certaines entreprises ou ouvrages.

Mesures de résilience supplémentaires selon l'analyse PIC-CSN

- **Améliorer la résilience des installations de téléphonie mobile**
- **Appeler à l'autodiscipline**
- **Prioriser les services informatiques et limiter la bande passante pour les clients finaux**
- **Élaborer une norme minimale pour le sous-secteur des télécommunications**

Interdépendances dans le sous-secteur Télécommunications



Pour de plus amples informations sur la PIC et la CSN, consultez les sites :

www.infraprotection.ch

www.ncsc.admin.ch